

***Savonarole pendu et brûlé sur la place de la Seigneurie,
face au Palazzo Vecchio le 23 mai 1498***

par Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini

Une version modifiée de ce texte a été publiée dans Patrick Boucheron (dir.), *Histoire du monde au XV^e siècle*, Paris, Fayard, 2009 (J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, « 1498. Savonarole pendu et brûlé à Florence », p. 424-427).

Le 23 mai 1498, sur la place de la Seigneurie, espace de déploiement des cérémonies rituelles - civiles et religieuses - de la cité, a été édifiée à près de deux mètres de hauteur une grande estrade provisoire qui part du palais public, le *Palazzo vecchio*, et s'avance jusqu'à un point où se dresse un bûcher surmonté d'une sorte de grande croix portant trois nœuds coulants préparés pour la pendaison de Savonarole et de ses deux plus proches confrères dominicains, Domenico da Pescia e Silvestro Maruffi. Avant que Savonarole ne soit conduit au gibet pour y être pendu puis brûlé, l'évêque de Vasona, ancien de San Marco, dépêché par le pape Alexandre VI, proclame - suivant les paroles rituelles levant l'immunité d'un religieux et permettant de le remettre ensuite au bras séculier - qu'il retranche le condamné de l'Eglise militante et de l'Eglise triomphante. A ce moment-là, l'histoire (ou la légende) raconte que Savonarole rétorque calmement que l'on peut bien sûr le retrancher de la première (car l'Eglise militante ne dépend que du temps et des pouvoirs des hommes) mais certes pas de la seconde (car l'Eglise triomphante relève du seul dessein divin). Ces mots n'expriment ni la bravade, ni l'aveuglement, encore moins le fanatisme souvent prêté au frère dominicain. Ils traduisent simplement ce que furent toujours sa conception de l'action dans le monde et son analyse de l'histoire : suivant la logique d'une action inscrite dans un dessein divin annoncé par la prophétie (une logique acceptée et reconnue largement dans la population de la cité), un lien constant est établi entre réforme des mœurs, réforme de la cité, et réforme de l'Eglise (notamment de cette curie romaine qu'il a toujours combattu). Peu importe dès lors que ce cheminement, où abondent les injonctions du prêcheur mais qui est dénué de calendrier précis, soit parsemé de défaites provisoires : la victoire de « l'ennemi » (« tièdes », « enragés » ou partisans des Médicis) ne saurait être que provisoire. En effet, « les choses qui pour Dieu vont vite peuvent sur terre prendre plus longtemps », selon ce que déclara Savonarole dans les procès-verbaux de son procès le 22 mai au coucher du soleil, à l'issue du dernier interrogatoire qu'il subit. Des décennies plus tard et longtemps après la mort de Savonarole, en 1530, trois ans après le sac de Rome perçu comme une punition divine pour la corruption de la Curie, ses fidèles attendront ainsi avec cette « obstination causée en grande partie par la certitude de ne pouvoir périr, selon les prédictions de Frère Jérôme de Ferrare » (F. Guicciardini, *Avertissements politiques - Ricordi* - , n° 1) l'arrivée des bataillons d'anges censés les délivrer de la tyrannie et de ses suppôts.

Si l'on revient à ce fatal printemps 1498, deux mois avant le jour du supplice, dans la nuit du 8 au 9 avril, deux jours après l'échec d'une épreuve du feu acceptée imprudemment par les partisans de Savonarole pour démontrer la vérité des sermons de frère Jérôme, le couvent de San Marco avait été pris d'assaut au cours d'une émeute. Émeute prévisible mais à laquelle les dominicains et Savonarole avaient choisi de ne pas se préparer militairement :

comme il le précisait déjà dans son *Traité sur la façon de régir et gouverner la cité de Florence* (III, 1), rédigé quelques semaines plus tôt, il se refusait à traiter de la prise du pouvoir par la force car, selon la plus parfaite orthodoxie thomiste, on ne peut répondre à la force par la raison. Or, c'est bien cette intelligibilité de la force, cette rationalité de la violence politique, qui sera au cœur des questionnements vingt ans plus tard de la génération des Machiavel et des Guicciardini, ouvrant ainsi le champ d'une pensée politique comme pensée des rapports de forces et de l'« état de guerre ». Et pourtant, depuis plusieurs mois la tension n'avait cessé de croître à l'intérieur de la cité et le conflit entre les partisans de Savonarole (les « pleurards » ou *piagnoni*) et ses adversaires (les « enragés » ou *arrabbiati*) avait atteint des sommets. Savonarole avait été depuis un an interdit de sermon dans le Dôme de Florence où son verbe avait fait merveille depuis 1494 ; il avait été en outre excommunié par le pape Alexandre VI Borgia. A partir des premiers jours de mars 1498, il avait décidé toutefois de passer outre et de recommencer à délivrer ses sermons sur *l'Exode*, mais cette fois du haut de la chaire de l'Eglise du couvent de San Marco, comme dans une illustration symbolique de la retraite obligée au sein d'un cercle étroit de fidèles. Nous sommes bien loin des aspirations initiales à une fusion de l'ensemble de la cité dans l'élan de la réforme, au-delà des distinctions de familles, de groupes sociaux, de sexe, de clans, de factions. Entre janvier et février 1498, Savonarole a ainsi rédigé à la hâte et en langue vulgaire (pour toucher plus de lecteurs et agir plus rapidement, comme il le dit lui-même dans sa préface), telle une trace d'un sentiment d'urgence politique, son court traité « sur la façon de régir et gouverner la cité de Florence » : il s'agit alors pour lui de proclamer encore une fois la nécessité de la double réforme des mœurs et de la cité et d'appeler les Florentins à poursuivre quoi qu'il arrive la mise en place d'une nouvelle forme de république suivant un *processus* engagé pendant l'hiver 1494. Il délivre un discours spécifique pour Florence et projette la réforme dans un avenir à construire, en « limant » peu à peu les nouvelles institutions que leur jeunesse rend fragile mais dont leur nouveauté peuvent susciter l'adhésion : elles résisteront d'ailleurs à l'exécution du dominicain et lui survivront jusqu'en 1512. Dans les procès-verbaux de son procès c'est bien là ce qu'il ne cesse d'appeler son « œuvre » et ce qu'il a poursuivi sinon depuis sa venue à Florence, du moins depuis la mort de Laurent le Magnifique en 1492.

De fait, ce Ferrarais, membre d'un ordre mendiant, et donc frère prêcheur à vocation itinérante, a choisi de s'arrêter définitivement sur les bords de l'Arno pour ancrer la réforme de *l'Ecclesia* dans un espace circonscrit, pour faire de Florence le foyer de la réforme, le point de départ d'une nouvelle évangélisation prônant une parole et des façons de faire inédites, une « conversion », un changement de vie, de direction, devant conduire à la conversion des infidèles et à l'avènement de temps nouveaux. Mais pour rendre crédible l'inscription d'un tel propos dans un dessein divin, il convient que le ciel donne quelque signe du caractère exceptionnel de la conjoncture. C'est ce qui va se passer d'abord avec la mort de Laurent le Magnifique, encore jeune, mais surtout avec le début des guerres d'Italie à l'automne 1494, cette « flamme » et cette « peste » qui « non seulement changea les États mais les façons de les gouverner et les façons de faire la guerre » (Guicciardini, *Histoires florentines*, 1509). Cette guerre « insolite et rare », selon un sermon de Savonarole mené par un jeune roi de France, Charles VIII, qualifié de « nouveau Cyrus » par le dominicain, surprend les contemporains par sa rapidité, sa violence et ses conséquences immédiates. A compter du 1^{er} novembre 1494, le prieur de San Marco va proposer aux Florentins la première lecture en direct de ce qui se passe : en redonnant une intelligibilité aux événements guerriers, il acquiert une autorité qui ne sera pas pour rien dans la conviction qui va habiter bientôt les Florentins de la nécessité de « chanter au seigneur un cantique nouveau », c'est-à-dire non seulement de se « convertir » vraiment (donc de changer de vie) mais aussi de refuser les vieilles solutions de la politique communale et oligarchique au profit de la construction d'une nouvelle république fondée sur un Grand Conseil de plus de 3000 membres (annoncée dans les

sermons sur *Aggée*), cœur des institutions et instance de souveraineté. C'est chose faite dès la fin décembre 1494 : Savonarole continue alors à prêcher sans cesse (dans les sermons sur les *Psaumes*) pour la « paix universelle », le « bien commun » et l'« union » de la cité afin d'en faire une nouvelle Jérusalem. On pourrait croire que se dessine une fuite en avant où l'annonce prophétique glisserait vers une sorte de posture mystique toujours plus détachée des réalités. Pourtant, et c'est bien là que réside l'intérêt de l'expérience savonarolienne, l'affaire s'avère vite plus complexe. Dès avril 1495 l'union des citoyens se rompt sur la question de savoir s'il faut ou non maintenir l'alliance avec la France ; plus tard, les démêlés de Savonarole avec la Curie puis la répression brutale d'un complot médicéen durant l'été 1497 créeront d'autres dissensions au sein de la communauté. Savonarole ne sait pas vraiment comment traiter la question de l'ennemi mais il apprend à composer avec une opposition aux multiples visages. Ce qui se met en place c'est l'apprentissage de la *politique* avec la découverte de l'importance du *gouvernement* face aux questions du droit, de la mécanique du pouvoir face au questionnement sur sa légitimité. On touche ici le lieu où se transforme vite une proclamation de rupture en une pédagogie du processus, traduction en actes de la distinction fondatrice entre le temps de Dieu et le temps des hommes. Du même coup est rendu possible une articulation de la réforme et de la conjoncture, de l'avenir et du présent. Dans l'évidente complexité du temps des hommes Savonarole apprend à accepter – et à intégrer dans sa pensée et dans son action – la violence, la guerre, l'état d'urgence, y compris le caractère secondaire de sa propre mort, comme simple étape du processus. Le dominicain peut attendre calmement la fin, affirmer la dignité de l'homme seul face à ses bourreaux, s'abîmer dans le combat de la tristesse et de l'espoir, qui marque son dernier commentaire inachevé écrit en prison sur le psaume *In te domini speravi*. Devant les Florentins, le jour du supplice, il refuse de proclamer son innocence car pour lui l'important n'est pas là. Dans la logique qui est la sienne, l'Histoire de Florence, des Florentins et de leur réforme reste ouverte, même si ce n'est plus lui qui y jouera les premiers rôles.

Bibliographie (en français)

Savonarole, *Sermons, écrits politiques et pièces du procès*, Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini (éds), Paris, Le Seuil, 1993

Donald Weinstein, *Savonarole et Florence. Prophétie et patriotisme à la renaissance*, Paris, Calmann-Lévy, 1973

Anna Fontes, Jean-Louis Fournel et Michel Plaisance (eds), *Savonarole : enjeux, débats, questions*, Paris, CIRRI, 1995

John Pocock, *Le moment machiavélien*, Paris, PUF, 1996

Marina Marietti, *Savonarole*, Paris, PUF, 1997

Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, *La politique de l'expérience : Savonarole, Guicciardini et le républicanisme florentin*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2003